



Conférence du Club OHADA Rhône-Alpes, « les entretiens juridiques 2010 de l'OHADA » à Lyon, le 08 Décembre 2010.

publié le 18/10/2010, vu 2385 fois, Auteur : [SAID ISSA](#)

L'année 2010 nous a offert une actualité riche au regard de nombreux événements en lien avec l'OHADA. Il s'agit notamment de l'entrée en vigueur le 21 mars dernier, du Traité OHADA révisé à Québec, de la mise en œuvre des réformes qui en découlent, ou de l'accélération de l'adhésion de la République Démocratique du Congo (RDC). Les chantiers concernant les projets d'Actes Uniforme rentrent aussi dans ce cadre. On peut également noter, qu'en ce qui concerne l'amélioration du climat des affaires, le Burkina Faso, pays membre de l'OHADA, a été désigné par les représentants de la Banque mondiale comme étant l'un des « *meilleurs pays réformateurs de l'Afrique au Sud du Sahara* ». Cette actualité nécessite qu'on s'y attarde.

Aussi, avons-nous le plaisir de vous informer qu'en partenariat avec le Master 2 Droit des affaires comparé et le Laboratoire de droit comparé et international des affaires de l'Université Lumière Lyon 2, tous deux sous la direction de M. **Jean-Louis NAVARRO**, Maître de conférences, HDR, le Club OHADA Rhône-Alpes (CORA) organisera une rencontre intitulée « **Les entretiens juridiques 2010 de l'OHADA** ».

Présidée par M. **Daniel TRICOT**, Président honoraire de la Chambre commerciale, financière et économique de la Cour de cassation et membre du Conseil de direction d'UNIDROIT, cette conférence-débat débutera par l'allocution de M. **Jean-Louis NAVARRO**.

Interviendront à cette occasion, M. **Stéphane DOUMBÉ-BILLÉ**, Professeur, Directeur du Centre de droit international de l'université Jean Moulin Lyon 3 (*propos introductifs*), Mlle **Fantine Capo CHICHI**, Doctorante, Université Lumière Lyon 2 (*La CCJA est-elle une institution originale ?*), M. **Gérard NGOUMTSA ANOU**, Docteur en droit, ATER à l'Université Jean Moulin Lyon 3 (*La méthode de l'intégration juridique dans l'espace OHADA*), **A. H. BILLONG BILLONG**, Juriste, Président du Club OHADA Rhône-Alpes (*Les perspectives de l'organisation*).

Le mot de conclusion sera assuré par M. **Henri-désiré MODI KOKO BEBEY**, Professeur, Doyen de la faculté des sciences juridiques et politiques de l'Université de Douala (Cameroun).

La rencontre sera ouverte aux praticiens, aux universitaires ainsi qu'aux opérateurs économiques. Elle est également éligible au titre de la formation continue des avocats.

Le programme détaillé et le bulletin d'inscription seront communiqués très prochainement.

L'inscription est obligatoire dans la limite des places disponibles. Pour toute pré-inscription, il est possible d'adresser un courrier électronique à Madame **Catherine Blech** : catherine.blech@univ-lyon2.fr

Contacts pour toute information complémentaire :

Abel H. BILLONG BILLONG

Président du Club OHADA Rhône-Alpes

Tél. : + 33 6 60 46 31 29

Courriel : bah_cm@yahoo.fr

UNIDA / OHADA.com